

Les **jeudis** de la **MSHE**

de 20h à 21h

conférences grand public
le 1^{er} jeudi du mois

salle de conférence
1 rue Charles Nodier Besançon

5 MARS 2026

Le délit de harcèlement moral, quelle évolution avec l'affaire France Télécom ?

Béatrice Lapérou-Schneider, professeure de droit, UMLP

Depuis la loi du 17 janvier 2002 le harcèlement moral au travail a été érigé en infraction, depuis les juridictions pénales en ont précisé les contours. L'un des moments clés de cette évolution a été l'affaire dite « France Télécom ».

En 2025, pour la première fois, des dirigeants de cette grande entreprise ont été condamnés pénalement pour harcèlement moral, non pas pour avoir personnellement harcelé des salariés, mais pour avoir mis en place des méthodes de gestion

ayant entraîné une dégradation des conditions de travail.

Cette décision majeure a profondément marqué le droit français en reconnaissant que des pratiques managériales peuvent, à elles seules, permettre de caractériser le délit de harcèlement moral.

Cette conférence propose de mieux comprendre le délit de harcèlement moral au travail, elle reviendra sur les grandes étapes de l'évolution du droit pénal en la matière.

entrée libre et gratuite
dans la limite des places disponibles

contact.mshe@univ-fcomte.fr
03 81 66 51 51



mshe



UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

Ville de
Besançon